



District du Gers de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FEMININES

Réunion du 25 Août 2018

Procès-verbal N°2

Présents pour la CDF : Serge CAMILLO, Emilie SABATHE, Ludivine CARLIER, Alex VIGNEAUX et Muriel FRANCOIS.

Représentants des clubs : Gilles LECOUTURIER (FC Mirande) – Ghislaine GOUDIN (Fleurance) – David VINCENT et Elise SONAR (FC Cologne) – Pierre CAZES et Romain DELSOL (US Pauilhac) – Alexia CENAC (Entente Gascogne Toulousaine 32) – Nicolas COURTAS et Noëlle CAIRE (ESA) - Christophe PUNTIS (Laymont) – Corine SILVA PERES (Auch) — Sylvain DORBES (Sporting club Saramon)

Assiste à la réunion : Guy GLARIA

Excusés : Mylène DEFIANAS - Laure GOUANELLE – Sarah DUMON - Boucar DIOUF



10H15 : Ouverture de la réunion

Serge CAMILLO remercie les représentants des clubs et du District présents à la réunion.

1- Championnat Elite Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

10 équipes sont engagées pour 9 clubs : **Auch Football** (2 équipes), **Cologne Sarrant** (création d'équipe), **Mirande**, **Entente Sud Armagnac**, **Fleurance La Sauvetat**, **Laymont**, **Pauilhac**, **Saramon**, et **F.F.G.T.32** (Entente Football Féminin Gascogne Toulousaine 32 regroupant les clubs de Ségoufielle, L'Isle Jourdain et Monferran Savès)

Equipes souhaitant jouer le **vendredi à 21h** à domicile : Mirande, Fleurance La Sauvetat, Cologne Sarrant, F.F.G.T.32, Pauilhac, Saramon, E.S.A., Laymont.

L'E.S.A. jouera le **dimanche à 15h** à domicile.

En attente d'une réponse de la mairie, Auch Football jouera le dimanche à 15h mais sera susceptible de jouer le vendredi à 21h par la suite.

Les rencontres se joueront à **8** pour Cologne Sarrant, F.F.G.T.32 et Saramon excepté pour la Coupe du Gers où les rencontres se joueront obligatoirement à 11.

Toutefois, si les équipes engagées pour jouer à 8 en championnat se retrouvent à 12 joueuses sur la feuille de match, elles seront dans l'obligation de jouer la rencontre à 11.

NB : c'est le club recevant qui choisit le jour de match à domicile. Si le club visiteur souhaite jouer un autre jour, il doit obtenir l'accord du club recevant.

2 – Calendrier

Suite à la demande de la majorité des clubs, le championnat se déroulera en 2 phases.

La première phase aura lieu de septembre à décembre, avec une seule poule et uniquement des matchs aller.

Les équipes classées aux 5 premières places à l'issue de cette 1^{ère} phase seront regroupées dans une poule « Championnat D1 Elite Crédit Agricole Pyrénées Gascogne » permettant une éventuelle accession en R2 avec matchs aller-retour de janvier à mai.

Les équipes classées aux 5 dernières places seront regroupées dans une poule « Championnat D1 promotion Elite Crédit Agricole Pyrénées Gascogne ».

3 – Futsal

Deux dates sont fixées (lieux à déterminer) : les week-ends du 15 décembre 2018 et du 19 janvier 2019.

4 – Coupe du Gers Julie PEGUILHAN

Les rencontres se dérouleront le dimanche à 15h (sauf accord entre les clubs pour jouer un autre jour) **obligatoirement à 11.**

Si le score est nul à la fin du temps réglementaire, les équipes seront départagées par une séance de tirs au but **(pas de prolongations)**

Cadrage le 13/01/2019 : FFTG32 - ESA

¼ de Finale le 03/02/2019 :

Match n°1	COLOGNE - MIRANDE
Match n°2	Vainqueur cadrage – SARAMON
Match n°3	LAYMONT – FLEURANCE
Match n°4	PAUILHAC – AUCH 1

½ Finales le 12/05/2019 :

Match n°5	Vainqueur match n°4 – Vainqueur match n°3
Match n°6	Vainqueur match n°2 – Vainqueur match n°1

Finale le week-end du 1^{er} juin 2019 : le vainqueur du match n°6 sera désigné comme « recevant ». Il aura donc le choix du maillot et le vestiaire des « locaux ».

5 - Divers

- ➔ **Mutées :** pour l'équipe de Cologne, le nombre de mutées est illimité car c'est une création d'équipe. Pour les autres équipes, le nombre de mutées autorisées sur la feuille de match est de 6.
Les clubs ayant une équipe féminine depuis plus de 2 ans peuvent bénéficier d'un muté supplémentaire pour l'équipe de leur choix. Pour cela ils doivent en faire la demande écrite auprès du District avant le début des compétitions.
- ➔ **Reports.** Serge CAMILLO rappelle la décision prise par les clubs lors de la réunion du 26 mai 2018 : seuls 2 reports maximum seront tolérés par équipe, excepté les reports pour terrains impraticables (sous couvert d'arrêtés municipaux)
- ➔ **Rassemblements U6-U17 F :** Guy GLARIA insiste sur l'importance des éducateurs dans la transmission des informations aux licenciées.

Tout au long de la saison, des rassemblements seront proposés par le District dans des secteurs du département pour les U6F à U11F ainsi que pour les U12F à U17F.

→ **Une formation d'éducatrices** aura lieu le samedi 13 octobre 2018 (lieu à déterminer). Des « bons formations » pourront permettre la prise en charge intégrale du coût de la formation.

Guy GLARIA demande aux éducateurs d'inciter les filles à s'intéresser à la formation mais aussi à l'arbitrage.

Avant la fin de la réunion et après des échanges cordiaux entre les différents représentants des clubs, Serge CAMILLO remercie l'ensemble des participants.

Le pot de l'amitié clôture la réunion.

La secrétaire

Muriel FRANCOIS

Le Président de la CDF

Serge CAMILLO